

CHAPITRE L.

Des Extraits des Végétaux.

ON donne le nom d'extrait à la partie la plus pure des végétaux qu'on a séparée des grossières, & dissoute dans quelque menstree propre par le moyen de la digestion, & qu'on a après réduite en une consistance épaisse par l'évaporation. On commence d'ordinaire les extraits par la teinture des matières, que l'on convertit ensuite en extrait. On peut aussi convertir divers suc en extrait, en faisant évaporer leur humidité superflue, & entr'autres le suc de plusieurs fruits, baies & herbes; mais on prépare beaucoup plus d'extraits en versant des menstrees sur les parties des végétaux, d'où on les veut tirer, qu'en n'y employant que leur suc, vu même qu'on a souvent recours à des liqueurs étrangères pour extraire & séparer la plus pure substance de plusieurs suc épais, qui ont apparence d'extrait, comme sont l'opium, l'aloës, la scammonée, &c. pour en séparer les parties grossières des pures dont on a besoin.

Quelques-uns ont écrit qu'on devoit s'abstenir de préparer des extraits, pour le danger qu'ils disent qu'il y a en les préparant, de perdre la partie plus essentielle des matières. Cette pensée peut avoir lieu en certains aromats, dont les parties tenues & volatiles ne pouvant souffrir le feu, ne manquent pas de se dissiper dans l'évaporation de la liqueur, ou de s'élever dans la distillation, lorsqu'on veut profiter des parties fixes; mais toutes les parties des végétaux ne sont pas sujettes à ces dissipations, outre que bien souvent, en méprisant celles-là, on ne recherche que celles qui sont plus fixes. Et d'autant que la séparation des parties pures d'avec les impures est fort nécessaire en tous les extraits; qu'on ne peut le faire en la plupart sans les dissoudre dans quelque menstree propre, & que l'usage de plusieurs extraits est autant commode aux malades que propre à seconder l'intention des Médecins; on auroit grand tort de ne leur pas donner une bonne place parmi les préparations chymiques.

REMARQUES.

POUR bien réussir à la préparation des extraits, il faut s'étudier à connoître la nature des substances des parties des végétaux dont on veut faire l'extraction, afin d'y employer un menstree qui ayant de l'analogie avec leurs parties pures, puisse en les dissolvant les unir à lui, & les séparer des parties grossières. Sur quoi je ne suis pas du sentiment de ceux, qui rejetant en cette occasion l'esprit de vin, ne voudroient employer que l'esprit de rosée ou de l'eau de pluie distillée pour menstree en toutes sortes d'extraits; puisqu'on ne sçauroit pas y dissoudre toutes sortes de substances, & sur-tout les résineuses, pour lesquelles la Chymie n'en a point de plus propre que l'esprit de vin; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse employer fort à

propos l'esprit de rosée, ou l'eau de pluie distillée pour plusieurs autres dissolutions de parties pures, & sur-tout de plusieurs fleurs & de quelques herbes, dont les principales parties sont gommeuses.

On peut employer ces sortes de menstrues à la préparation de l'extrait des fleurs d'œillers, de celui du safran, de la petite centaurée, du chardon-béni, de l'absinthe, & même de plusieurs racines aromatiques; quoiqu'on puisse encore plus à propos employer l'esprit de vin à toutes ces extractions, se servant d'un feu très-lent, lorsqu'on en veut tirer l'esprit, serrant cet esprit pour profiter de quelques bonnes parties qu'il peut avoir enlevées avec lui; on s'en peut servir en un besoin pour quelque préparation pareille ou approchante.

CHAPITRE LI.

De l'Extrait de l'Opium.

L'OPIMUM étant un suc découlé des incisions qu'on a faites aux têtes de pavot lorsqu'elles approchent de leur maturité, & condensé par les rayons du soleil dans la Grèce, là où le pavot croît en abondance, a été nommé par ceux du pays *Οπιον* ou *Οπιον* par excellence, parce qu'en effet c'est un suc fort considérable, & qui peut produire de plus grands effets, & en moindre quantité qu'aucun suc tiré des végétaux. La difficulté néanmoins qu'il y a d'avoir un opium découlé de lui-même sans aucun mélange, & les impuretés qu'on remarque en celui qu'on nous apporte, qui, à proprement parler, n'est qu'un meconium, ou un suc imprimé des têtes de pavot, ont obligé les Chymistes à chercher des moyens pour en faire la purification.

OPÉRATION.

POUR y réussir, ayant incisé bien menu & mis dans un matras demi-livre du plus bel opium qu'on aura pu trouver, & versé dessus deux livres d'eau de pluie ou de rivière, agité les matières & bouché le matras; on le tiendra pendant dix ou douze heures au bain de sable, sur un feu modéré renouvelant de temps en temps l'agitation; puis ayant augmenté le feu du bain, jusqu'à donner quelques bouillons aux matières, on versera par inclination sur un filtre de papier gris la liqueur qui surnagera, & l'ayant filtrée, on la mettra à part; après quoi ayant versé deux livres de nouvelle eau sur la résidence, bouché le matras, & réitéré les mêmes agitations, macération, ébullition & filtration de toute la liqueur qui surnagera, & mêlé cette liqueur avec la première; on versera péle-mêle les premières & les secondes teintures de l'opium dans une terrine vernissée, on en fera évaporer peu à peu l'humidité superflue sur le feu de sable; on donnera enfin à la masse une louable consistance d'extrait, qui contiendra toutes les parties pures que l'opium possédoit,